

From: gilours@orange.fr

Sent: Monday, February 26, 2018 7:19 PM

To: Undisclosed-Recipient;

Subject: DEUX FOIS DE SUITE

Cher Maitre Gabriel SABATIER,

26/02/17

j'ai bien noté que mairie de Renage par son avocat Maitre Olivier MOUSSA lundi dernier vous a téléphoné pour que CERFAC et moi-même ne payons pas les 2000 euros, (si et à condition que !?), et qu'une réunion entre les deux parties serait souhaitable. Merci de m'avoir proposé de m'accompagner . J'ai beaucoup rit en vous demandant qu'ils écrivent cette demande...qu'ils n'écriront pas. Pour l'autre affaire il m'était demandé de me taire et d'arrêter de diffuser mes courriels politiques ! Dites à leur avocat d'aller se faire mousser. Cette méthode me fait penser à une affaire d'harcèlement qu'il y a eu dans le département il y a quelques années et tendrai à prouver qu'il y aurait bien eu condamnation si une réunion entre les deux parties n'avait pas été organisée aussi. Je ne suis pas un vendu et il m'est bien impossible d'en être un, puisque je ne suis pas socialiste. D'autant plus que sur le dernier bulletin municipal de propagande électorale dit " point d'étape des engagements de campagne" , la majorité municipale ne se targue pas d'avoir perdu tout un procès en appel, et débouté de tout pour le notre considérant qu'un paiement d'article 700 sera la guillotine alors que même pas mal, et nous accuse d'être menteurs, falsificateurs et moi, injurieux . Rappelons ici les insultes du 1er adjoint (qui a très mal défendu les intérêts de la Commune, des Renageois et de l'intérêt général en leur faisant perdre un procès il y a plusieurs années) traitant un industriel de la commune de "salaud" et des habitants voulant devenir propriétaires de "sales gueules", pendant que l'amère injuriait un maire du pays voironnais par texto en le traitant de "créature".

Veuillez me faire savoir quelles sont les modalités de paiement pour solder cette affaire aux deux perdants d'après l'article 700, dans la joie et l'allégresse.

Recevez mes très cordiales salutations qu'accompagnent mes sentiments les meilleurs et félicitations à la commune de Bernin dont vous êtes adjoint et qui a la classe d'offrir à ses futurs habitants les immeubles en pièce jointe qui sont vendus presque tous en deux semaines alors que pour le seul depuis 2016 longtemps proposé à Renage il faudra, si l'opération se fait, bien des années encore. Outre son positionnement qui le prive de la moitié d'un ensoleillement quotidien, il y a certainement d'autres raisons qui n'incitent personne à vivre dans un environnement malsain à tous les points de vue et d'autres raisons dont on se demande bien lesquelles...

Merci pour tout et en route bientôt pour de nouvelles aventures et donc de nouvelles procédures.

Gilles MICHEL

PS : j'ai bien envie de faire parvenir maintenant cette lettre ci-dessous à Maitre Olivier MOUSSA que je vous avais transférée fin 2017 : qu'en pensez-vous ?

I

Maitre OLIVIER MOUSSA,

Dimanche 17 décembre 2017 PJ

PHOTOCOPIES DE COURRIELS ENVOYES PAR COURRIER POSTAL AVEC D'AUTRES BELLES PIECES

étant donné que vous avez mit en pièces jointes, dans l'affaire avec Maitre Gabriel SABATIER, mes courriels, Maitre OLIVIER MOUSSA malgré la mention d'interdiction de diffusion au bas de ceux-ci tout comme la mairie de Renage l'a fait, et qu'ainsi on comprendrait mieux la notion de " bande organisée", à mon tour de vous communiquer, pour que vous diffusiez, Maitre OLIVIER MOUSSA avec mon autorisation expresse, les courriels en PJ qui semblent vous manquer (la mairie de Renage ayant certainement honte de vous en communiquer certains) et qui vous permettront d'être fier d'avoir de tels clients (je vous en ai faits parvenir pleins d'autres par voie postale comme cadeaux pour le nouvel an et j'y ai ajouté ce qui se distribue sur la voie publique comme des articles de presse, tracts, caricatures, dessins ect.); félicitations Maitre Olivier MOUSSA, vous êtes à la hauteur de Jacques VERGES ; bravo Maitre OLIVIER MOUSSA, vous auriez dit au Tribunal que j'étais un empêcheur de tourner en rond : reconnaître ainsi que la mairie de Renage tourne en rond, est de l'ordre du "merveilleux", et m'honore, Maitre OLIVIER MOUSSA, il faut continuer ; merci de bientôt peut-être faire partie des commentaires trouvés dans tous les moteurs de recherche internet

quand on écrit les noms de vos clients (et bientôt le vôtre) et qu'apparaissent les vérités " magouilles", "harcèlement" et "système" ;
merci Maître OLIVIER MOUSSA de permettre aux œuvres de GO IN (prononcer go- ïneu) qui m'a donné l'autorisation écrite de les décliner pour en faire d'autres, d'être éternellement archivées au Ministère de la Justice ; tout comme le sont mes courriels, Maître OLIVIER MOUSSA, qui, de toute manière sont archivés dans des archives départementales et nationales (merci ma p'tite cousine de sang qui bosse à la BFM (Bibliothèque François MITTERRAND), à la même seconde de leurs envois ; soyez davantage consciencieux Maître OLIVIER MOUSSA et regarder mieux les pièces jointes à vos courriels pour vous éviter de mentir et dire qu'elles n'y étaient pas alors qu'elles y furent ; arrêter de vous faire du mal (voyez donc comme je prend soin de vous Maître OLIVIER MOUSSA, au besoin ma nièce médecin vous soignera) en remuant le couteau dans la plaie de votre échec au procès contre l'INPI dont vous transférez ma réponse s'y rapportant, DEUX FOIS DE SUITE, en Pièces Jointes en réponse à Maître Gabriel SABATIER ; c'est pourquoi compte tenu de l'importance de cette histoire à vos yeux et veritas splendor obligeant, pour les prochains envois je rajoute les noms des avocats et de leurs cabinets correspondants qui ont perdus, Maître OLIVIER MOUSSA ; quel dommage Maître Olivier MOUSSA, vous qui croyez que des gens se connaissent juste parce qu'ils emploient des expressions familières, que vous ne vous soyez pas promené dans le parc de l'établissement LA GRANDE FABRIQUE au moment où avec des clients inconnus jusqu'alors nous prenions un énorme fou rire car je venais de leur présenter un urinoir qui porte le nom d'une politique et un chiotte qui porte le nom d'un politique, car vous auriez affirmé nous connaître depuis la halte garderie ; comme ce fut ringard Maître OLIVIER MOUSSA de vous voir martelé, comme un marteau, les noms changeant de la salle à votre guise comme " louer la chapelle-pont " au lieu de respecter la marque (nulle (rires)) ;
enfin permettez, Maître OLIVIER MOUSSA, à votre serviteur, de vous dédicacer le courriel au bas de celui-ci après (*****) car il est la parfaite réponse à votre phrase sortie de votre courrier transmit à Maître Philippe SIMON, que j'ai placé entre guillemets.

Mes félicitations, Maître OLIVIER MOUSSA. Bonne santé et meilleurs vœux.

Je reste en recherche bien sûr des pièces justificatives que le Président du Tribunal appréciera, concernant votre mariage, excuse qui vous aura permis de renvoyer plein de fois les audiences comme à votre habitude (il est vrai qu'il manquait votre validation au conseil municipal de Renage dont les membres étaient difficilement joignables pendant l'été pour les réunir : peut-être vous accompagnaient-ils durant votre voyage de noces ?).

Gilles MICHEL

PS : je vous joins les courriels où je remercie les juges de la République Française pour avoir relaxés Orelsan et Guy Bedos pour leurs vérités en tant que chanteur et comique en disant "Sale Pute" et " Conne " ; à propos de comique, renseignez-vous pour le concours de comique qu'il y eut fut un temps à Castre car demander que l'on rétrocede une marque que vous déclarez nulle relève du premier prix ! (rires)

Bonne santé en goutant au cocktail de mon invention : une coupe de mousseux dans laquelle sont plongées deux olives pour les voir s'entrechoquer. Il s'appelle " l'avocat comique "... A la vôtre !

(*****)

JE CONTINUERAI à " critiquer de façon régulière et virulente l'action de la municipalité, notamment dans des bulletins diffusés massivement ".

" ... je sais que je suis français et je sais que je suis républicain au sens le plus noble du terme. ... je suis profondément attaché à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen ...

...

art. 11 : la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme.
Tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement ...

... libre de penser, de nous exprimer, de publier et libre de caricaturer... "

Edouard PHILIPPE Premier Ministre de la République Française en séance au Sénat jeudi 9
novembre 2017

" ... JE CONTINUERAI à dire les choses... JE CONTINUERAI à respirer l'air... à dire ce que je crois vrai."

Emmanuel MACRON Président de la République Française à la télévision en direct de l'Elysée
dimanche 15 octobre 2017

JE CONTINUERAI à " critiquer de façon régulière et virulente l'action de la municipalité, notamment dans des bulletins diffusés massivement ".

JE CONTINUERAI à l'assumer, le persister et le signer.

Gilles MICHEL

" on vaut mieux que ça ! " " on s'en souviendra ! "